



Licence Affaires internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Affaires internationales. 2011, Université du Havre. hceres-02036201

HAL Id: hceres-02036201

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036201>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université du Havre

Demande n° S3LI120000682

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Affaires internationales

Présentation de la mention

La troisième année de licence Affaires Internationales, ouverte depuis 2004 au sein de l'Université du Havre, est une formation constituée de deux parcours, qui a pour vocation première de préparer les étudiants à la poursuite d'études en master. Les étudiants peuvent choisir d'effectuer leur spécialisation dans le domaine du marketing ou dans le domaine des échanges internationaux. En marketing, la licence Affaires Internationales peut être suivie en formation initiale classique ou en apprentissage. Globalement, elle intéresse essentiellement des étudiants de BTS et de DUT (85 % des effectifs de la licence 3), auxquels elle offre la possibilité d'une réorientation sur un cycle long, allant jusqu'au M2. Les principales modifications apportées à la formation sont d'ordre pédagogique : introduction de nouveaux cours (en remplacement d'anciens) et changements de coefficients ou de crédits européens.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	160-190
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	80 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La troisième année de licence Affaires internationales de l'Université du Havre est une formation résolument tournée vers l'international, et propose aux étudiants une offre assez large en termes de parcours et de poursuite d'études en masters 1 et 2.

Projet pédagogique : les enseignements proposés dans les différents parcours semblent en adéquation avec les objectifs du diplôme. Quel que soit le parcours, les grands équilibres de la structure pédagogique sont respectés.



Dispositifs d'aide à la réussite : dans la mesure où il s'agit d'une licence 3^{ème} année, il est normal que les dispositifs d'aide à la réussite ne constituent pas un point essentiel de la formation, contrairement à ce que l'on trouve en L1/L2. Ils existent malgré tout avec des enseignements de mise à niveau (par exemple, pour les étudiants étrangers) ou du tutorat.

Insertion professionnelle et poursuites des études choisies : les étudiants qui entrent dans la vie professionnelle à l'issue de la licence 3 sont minoritaires (entre 12 % et 18 % selon les parcours), mais semblent s'insérer facilement sur le marché du travail. La grande majorité des étudiants poursuivent en master 1 (entre 56 % et 100 % selon les parcours) puis en master 2.

Pilotage de la formation : il est assuré par une équipe restreinte de trois enseignants, répartis par parcours (dont celui en apprentissage). Ce groupe coordonne une équipe pédagogique pluridisciplinaire assez large d'environ 70 enseignants, dont 8 professionnels. Le fonctionnement de cette équipe n'est pas précisé dans le dossier. Il semble qu'il y ait une volonté d'intégrer le pilotage de la licence 3 dans un ensemble plus vaste (formé par le master 1 et le master 2).

- Points forts :

- Une formation offrant aux étudiants de DUT et de BTS de la région l'opportunité de revenir à un cursus long.
- Une offre de formation cohérente et évolutive, permettant aux diplômés de s'inscrire en master 1 (M1) et de poursuivre en master 2 (M2), tout en disposant d'un large choix de parcours (M1) et de spécialités (M2).
- Un parcours en apprentissage de qualité dans le domaine du marketing qui se poursuit par un master (M1 et M2) lui aussi en apprentissage.
- Un fort ancrage dans le monde professionnel avec des spécialisations adaptées aux milieux professionnels de la région et de réelles exigences en langue (deux langues vivantes obligatoires).

- Points faibles :

- Le stage en L3 n'est pas obligatoire dans le cadre des parcours en formation initiale.
- Une structure de pilotage dont les missions et l'organisation manquent de clarté.
- Un certain manque d'ouverture dans le recrutement des étudiants.
- Une évaluation des enseignements insuffisante et ne paraissant pas déboucher pas sur des préconisations.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Pour les étudiants de formation initiale, la possibilité d'effectuer un stage (d'une durée raisonnable) serait sans doute un avantage, tant lorsqu'ils postuleront en M2 que dans une perspective d'employabilité directement à l'issue de la L3.

Le fait de recruter essentiellement des étudiants de cycles courts (DUT et BTS à 85 % environ) pourrait conduire à terme à transformer une licence « classique » en une licence professionnelle non avouée. Une plus grande mixité des populations (sans toutefois chercher la parité) permettrait aussi d'améliorer les débouchés de certaines filières, parfaitement compatibles avec les exigences et les prérequis de la licence Affaires internationales.

Malgré un dossier complet et bien renseigné sur la plupart des points demandés, la question de l'évaluation des enseignements et de la formation, ainsi que la question de la prise en compte de cette évaluation dans le pilotage de la licence mériteraient un traitement plus précis.